

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D057/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 29 juin à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 299 rue du Haut des Granges – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 juin 2018

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Pouvoirs : aucun pouvoir a été communiqué.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DU MESNIL-ADELÉE

Objet : Approbation de la charte de bienvenue des Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s

PJ : Charte

Monsieur le Président rappelle que le C.I.A.S. assure le fonctionnement depuis le 1^{er} janvier 2017 de 4 Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (R.P.A.M.) sur les sites de Beaumont-le-Roger, Serquigny, Brionne et la Trinité-de-Réville.

Afin de permettre à ces structures de fonctionner dans les meilleures conditions, il est nécessaire d'établir une charte de bienvenue à l'attention des assistant(e)s maternel(le)s.

Celle-ci définit les modalités de fonctionnement des R.P.A.M. ainsi que les droits et devoirs des usagers.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres de l'assemblée la charte de bienvenue des Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s.

Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Approuve la charte de bienvenue des Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20180629-18D057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2018